

Conserver son echelon et son coefficient en changeant de poste

Par Math69, le 22/09/2018 à 20:50

Bonjour,

Je suis au 3ème échelon coefficient 200 dans mon poste actuel (convention collective du Bricolage), il y a de forte chance que je change de poste d'ici quelques semaines pour un nouveau poste tout à fait différent et dans lequel je suis débutante. Plusieurs personnes m'ont conseillées de négocier pour conserver mon échelon et mon coefficient dans mon nouveau poste (sachant qu'il correspondrait à un niveau expert).

Pensez vous que ça soit réaliste et envisageable?

Par P.M., le 22/09/2018 à 21:15

Bonjour,

Normalement, en changeant de poste, vous ne pouvez pas subir une rétrogradation, vous devriez donc, effectivement, au moins conserver échelon et coefficient...